

**Ottawa Convention Centre Corporation / Société
du Centre des Congrès d'Ottawa**

**États financiers
au 31 mars 2026**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 14

Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
City Park Place, bureau 200
1900, promenade City Park
Ottawa (Ontario)
K1J 1A3

T 613 236-2211

Aux membres de
Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre
des Congrès d'Ottawa

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Congrès d'Ottawa (ci-après « le Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2026 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
Le 6 juillet 2026

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Produits		
Nourriture et boissons	13 787 451	11 809 833
Location d'espace	5 945 702	6 477 703
Commissions	3 325 042	3 521 695
Publicité	750 613	696 213
Intérêt	322 032	484 483
	<u>24 130 840</u>	<u>22 989 927</u>
Charges		
Directes	9 945 596	8 659 440
Installations	7 723 625	6 897 533
Ventes, généraux et administratifs	4 495 874	4 431 584
	<u>22 165 095</u>	<u>19 988 557</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant autres produits (charges)	<u>1 965 745</u>	<u>3 001 370</u>
Autres produits (charges)		
Intérêts sur la dette à long terme	(1 005 716)	(1 015 936)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	4 063 916	3 977 726
Amortissement des immobilisations corporelles	(5 491 140)	(5 218 952)
	<u>(2 432 940)</u>	<u>(2 257 162)</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(467 195)</u>	<u>744 208</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Actif net, au début	13 820 798	13 076 590
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(467 195)</u>	<u>744 208</u>
Actif net, à la fin	<u>13 353 603</u>	<u>13 820 798</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(467 195)	744 208
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 491 140	5 218 952
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(4 063 916)	(3 977 726)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	704 925	1 683 652
Frais payés d'avance	(223 068)	(18 514)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(807 332)	(53 196)
Produits reportés et dépôts	(707 857)	45 424
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(73 303)	3 642 800
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 321 645)	(2 584 257)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reçus afférents aux immobilisations corporelles	3 918 249	776 973
Remboursements d'emprunts à long terme	(224 284)	(214 063)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 693 965	562 910
Augmentation nette de l'encaisse	2 299 017	1 621 453
Encaisse au début	11 846 268	10 224 815
Encaisse à la fin	14 145 285	11 846 268

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des

Situation financière

au 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	14 145 285	11 846 268
Comptes clients et autres créances (note 3)	1 179 510	1 663 900
Frais payés d'avance	393 339	170 271
	<u>15 718 134</u>	<u>13 680 439</u>
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 4)	115 326 175	119 495 670
	<u>131 044 309</u>	<u>133 176 109</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	2 220 542	3 027 874
Tranche des produits reportés et dépôts échéant à moins de un an	3 102 612	3 714 036
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an		224 284
	<u>5 323 154</u>	<u>6 966 194</u>
Long terme		
Produits reportés et dépôts	417 325	513 758
Dette à long terme (note 7)	27 583 238	27 583 238
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	84 366 989	84 292 121
	<u>117 690 706</u>	<u>119 355 311</u>
ACTIF NET	<u>13 353 603</u>	<u>13 820 798</u>
	<u>131 044 309</u>	<u>133 176 109</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Notes complémentaires

au 31 mars 2026

1 - STATUTS ET NATURE DU CENTRE

Le Centre a été constitué en vertu d'une loi spéciale de l'Assemblée législative de l'Ontario. Il a pour mandat d'exploiter, d'entretenir et de gérer un centre de congrès de calibre international dans la ville d'Ottawa, de manière à promouvoir et à développer le tourisme et l'industrie en Ontario. Le Centre est exonéré d'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers du Centre sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Le Centre a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction du Centre doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que le Centre pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

Le Centre applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Nourriture, boissons, location d'espace, publicité et commissions

Les produits du Centre provenant de la vente de nourriture, boissons et de location d'espace sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante d'un accord, que les biens ou services connexes sont fournis au client, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits de publicité sont comptabilisés au cours de l'année où le service de publicité est fourni au client. Les produits provenant des commissions sont comptabilisés au cours de l'année où l'événement concerné a lieu. Les produits reportés et les dépôts représentent les montants reçus à l'avance des clients pour des services qui seront fournis au cours de périodes futures.

Intérêt

Les produits d'intérêt sont comptabilisés en fonction du temps écoulé.

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Le Centre comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers du Centre sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Le Centre détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et, dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, l'annulation de toute réévaluation nette est présentée dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque le Centre reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Bâtiment	40 ans
Logiciels	5 ans
Mobilier, équipement et agencements	10 ans
Réseau technologique	15 ans

Réduction de valeur

Lorsque le Centre constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des
Notes complémentaires
 au 31 mars 2026

3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Comptes clients (a)	1 089 580	1 588 375
Taxes indirectes à recevoir	89 930	75 525
	<u>1 179 510</u>	<u>1 663 900</u>

(a) Au 31 mars 2026, un des clients représente 37 % du total des comptes clients (un client représentait 33 % du total des comptes clients au 31 mars 2025).

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$
Terrain	753 263	753 263
Bâtiment	170 840 512	111 119 330
Réseau technologique	2 476 912	165 127
Mobilier, équipement et agencements	17 524 414	7 402 286
Logiciels	289 857	55 664
	<u>191 884 958</u>	<u>119 495 670</u>

5 - FACILITÉ DE CRÉDIT

La facilité de crédit, d'un montant autorisé de 3 000 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel (4,45 %; 4,95 % au 31 mars 2025) et est renégociable annuellement.

La facilité de crédit est garantie par une convention de sûreté générale sur tous les biens.

6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 858 806	2 523 405
Salaires à payer	361 736	504 469
	<u>2 220 542</u>	<u>3 027 874</u>

Les sommes à remettre à l'État (autres que les impôts sur les bénéfices) totalisent 59 548 \$ au 31 mars 2026 (65 673 \$ au 31 mars 2025).

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Notes complémentaires

au 31 mars 2026

7 - DETTE À LONG TERME

Le 4 mai 2018, le Centre a obtenu une libération de son obligation de rembourser un prêt de 40 000 000 \$ plus les intérêts auprès de l'Office ontarien de financement (l'« OOF »). La libération portait sur le montant total du capital et des intérêts impayés, soit 51 628 557 \$ en date du 31 mars 2018. En conséquence, une nouvelle entente a été signée, obligeant le Centre à effectuer des paiements annuels de 1 000 000 \$ à l'OOF à perpétuité, sous réserve de sa capacité à effectuer ces paiements et de la garantie obtenue du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux de l'Ontario. Au moment de l'entente, les flux de trésorerie futurs liés à cette obligation ont été évalués à la valeur actuelle nette d'une perpétuité, en utilisant un taux d'actualisation de 3,63 % (basé sur le taux d'emprunt sur 25 ans de la province de l'Ontario à ce moment-là, majoré d'une prime de 0,5 % reflétant le risque de crédit de l'Organisation), et sont présentés ci-dessous pour un total de 27 583 238 \$.

Dans le cadre de la nouvelle entente avec l'OOF, le Centre a obtenu une garantie du Ministère, une partie liée en raison du contrôle commun, pour couvrir tout déficit dans le paiement annuel requis à l'OOF au nom du Centre. Le Centre n'est pas tenu de rembourser les montants versés par le Ministère en vertu de cette garantie.

La nouvelle entente avec l'OOF exige également que le Centre effectue des paiements annuels supplémentaires à l'OOF dans la mesure où les flux de trésorerie excédentaires provenant des opérations le permettent. L'entente stipule que le montant de tout paiement supplémentaire sera négocié chaque année par le Centre et l'OOF en fonction des résultats opérationnels réels de l'année concernée, tout en tenant compte du plan triennal du Centre, y compris son plan d'immobilisations.

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Valeur actuelle de l'obligation sans intérêt de verser 1 000 000 \$ par année à l'OOF à perpétuité, actualisée à un taux annuel de 3,63 %	27 583 238	27 583 238
Dette liée à l'acquisition du réseau de services technologiques, portant intérêt au taux de 4,73 %, remboursé au cours de l'exercice	27 583 238	224 284
Versements exigibles à court terme	27 583 238	224 284
	27 583 238	27 583 238

8 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Solde – Début de l'exercice	84 292 121	87 492 874
Contributions du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux de l'Ontario	638 784	776 973
Contributions d'autres parties	3 500 000	
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(4 063 916)	(3 977 726)
Solde – Fin de l'exercice	84 366 989	84 292 121

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Notes complémentaires

au 31 mars 2026

9 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Le Centre est lié à tous les ministères, organismes et sociétés de la Couronne de la province de l'Ontario. Il est également lié à ses principaux dirigeants, à leurs proches parents ainsi qu'aux entités sur lesquelles un principal dirigeant (ou un de ses proches parents) exerce un contrôle exclusif ou partagé. Les opérations entre parties liées ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, le Centre a reçu des contributions totalisant 638 784 \$ (776 973 \$ en 2025) du Ministère, destinées à l'acquisition d'immobilisations corporelles. De ces montants, 221 574 \$ sont inclus dans les comptes clients au 31 mars 2026 (75 200 \$ en 2025).

10 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

Le Centre est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement, de placement et de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction du Centre.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que le Centre utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels le Centre est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le Centre est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. Le Centre a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour le Centre.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Centre est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le Centre est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que le Centre dispose de sources de financement de montant autorisé suffisant. Le Centre établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

10 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Au 31 mars 2026, les échéances contractuelles des passifs financiers (y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) du Centre se détaillent comme suit :

	Moins de 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	2 220 542			
Dettes à long terme		1 000 000	3 662 206	22 921 032
	<u>2 220 542</u>	<u>1 000 000</u>	<u>3 662 206</u>	<u>22 921 032</u>

11 - ENGAGEMENTS

Le Centre a conclu une entente de services d'installations en lien avec ses opérations, prévoyant des paiements totalisant 3 125 000 \$, venant à échéance en mars 2036.

Les paiements minimums exigibles de l'entente de services d'installations pour les cinq prochains exercices sont de 300 000 \$ en 2027, 2028, 2029, 2030 et 2031.

Le Centre a conclu une entente de services technologiques en lien avec ses opérations, prévoyant des paiements totalisant 4 495 840 \$, venant à échéance en mars 2036.

Les paiements minimums exigibles de l'entente de services technologiques pour les cinq prochains exercices sont de 449 584 \$ en 2027, 2028, 2029, 2030 et 2031. L'entente de services technologiques est assujettie à une indexation annuelle.

Le Centre s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme échéant le 30 avril 2028, prévoyant des paiements de location de 51 055 \$ pour la location d'équipement.

Les paiements minimums exigibles pour les trois prochains exercices s'élèvent à 23 564 \$ en 2027, 2028 et 3 927 \$ en 2029.

12 - POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

L'objectif du Centre en matière de gestion du capital est de maintenir sa capacité à poursuivre ses activités en tant qu'entité viable afin de remplir son mandat d'exploitation d'un centre de congrès de calibre mondial. La structure de capital du Centre est composée de ses actifs nets, de sa dette à long terme et des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles. L'objectif du Centre dans la gestion de sa structure de capital est de garantir l'accès à des flux de trésorerie suffisants pour assurer la continuité de ses opérations et le service de ses obligations.